

Le samedi 23 novembre 2024 à 17h00

Salle du Marché - 05120 L'Argentière La Bessée

COMPTE-RENDU

Mot du Président

Le Comité Directeur vous invite à participer à la XX^{ème} Assemblée Générale. Cette AG est nécessaire, pour rendre compte de notre activité et de notre gestion à tous nos adhérents, à notre fédération, nos comités territoriaux, aux collectivités qui nous aident à financer nos actions.

Mais cette AG marque également le 20^{ème} anniversaire de la création du club, en lui souhaitant encore une longue prospérité.

Le comité directeur adresse, aux noms de tous nos adhérents, passés et présents, leurs remerciements à ceux ayant contribué à la création du club et à sa prospérité :

- M. Joël GIRAUD ex-Député, ex-ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ayant facilité notre installation.
- La fédération représentée par son président Bernard MUDRY.
- Les membres fondateurs : Yvette et Pierre VIDAILHET (président 2004-2007), Guy SCARPA, Nicole et Jean PUGLIESI, Françoise et Vincent TABOIN, Gilbert GARRIGOU et Michel TRUMEAU

Et à ceux qui nous soutiennent aujourd'hui :

M Alain SANCHEZ Maire de l'Argentière La Bessée

Messieurs Jean-Marie BERNARD Président du Conseil Départemental Hautes Alpes et nos conseillers du canton Rémi ROUX et Gaëlle MOREAU

M. le Directeur de la DDETSPP des Hautes Alpes

M. Christian FAYOLLET Président du Comité Départemental Olympique et Sportif Hautes-Alpes

M. Cyrille DRUJON D'ASTROS Président de la Communauté de communes du Pays des Ecrins

Mme Sophie JACQUET Présidente de l'Office Intercommunal des Sports

Les Maires des communes du Pays des Ecrins.

Hommage aux disparus en 2024

Ouverture de la vingtième Assemblée Générale du Club Alpin Français L'Argentière-les-Ecrins

Début de l'assemblée 17h15

INFORMATIONS GENERALES

- Emargements : Michelle et Gérard ROMAIN
- Approbation du procès-verbal de l'AG 2023 du 25/11/2023 *à l'unanimité des présents*
- Désignation des scrutateurs : Jacky PICHON – Marc SISTACH
- Présentation de François HUARD nouveau candidat
- Présentation de Jérôme GIRY futur candidat

RAPPORT MORAL

1. Le Club :

Le siège, situé au 405 avenue Charles De Gaulle, occupe un local mis à notre disposition par la Mairie de l'Argentière la Bessée.

Les Adhérents.

Nous comptons **307** adhérents à la fin de l'exercice.

Répartition :	Hommes	183 (60 %)	-	Femmes :	124 (40 %)
Dont :	Jeunes (– de 25 ans)	77 (25 %)	-	Brevets Fédéraux :	12 (4 %)

Le Club est adhérent à l'Office Intercommunal des Sports du Pays des Ecrins "OIS"

Le Club est représenté au conseil d'administration du Comité Départemental FFCAM.05

2. Les Activités :

Les Activités Sportives.

Au cours de la saison 2023-2024, Le club a organisé :

- Des **sorties collectives** en semaine et le week-end dans les disciplines des sports de montagne
- Des **stages de formation et/ou de perfectionnement**, en rapport avec nos activités, pour les participants.
- Une **école d'escalade** destinée aux jeunes locaux en période scolaire
- Une **école d'aventure multi-activités** pour tous les jeunes du club, hors période scolaire.
- La gestion de la salle d'escalade FFCAM de Pelvoux

Si les sorties collectives sont, en général, encadrées par des cadres bénévoles, les jeunes le sont par des professionnels (activités : écoles d'escalade, sports d'eaux vives, VTT, via ferrata) ou bénévoles brevetés.

La Formation

Des participants :

- Entraînement DVA secours neige
- Formation et test de participants « initiés » escalade autonomie pour la SAE
- Formation continue au cours des sorties

Les nouveaux cursus de formation sont maintenant appliqués : la formation de participants « initiés » incombant aux clubs et la formation de pratiquants « perfectionnés » aux instructeurs et professionnels. Chacun est invité à s'informer sur les cursus à l'onglet « documentation fédérale » de son espace personnel dans l'extranet.

Des cadres : Nous encourageons les formations d'initiateur par une prise en charge financière de ces stages en contrepartie d'un engagement à encadrer au sein du club.

La Protection du milieu montagnard

Veille de nos adhérents (Enquêtes publiques liées aux extensions de station, sports mécaniques en milieu sensible, lignes THT...). Si c'est l'affaire de tous, il manque un véritable responsable au club.

C'est aussi la Charte de la Montagne, disponible au club, et la Lettre du Milieu Montagnard, consultable et téléchargeable sur le site fédéral, le courrier du Parc National des Ecrins, sans oublier la découverte et le respect du milieu lors de nos activités

Autres Activités

Au niveau Local :

- La Fête des guides à Ailefroide a eu lieu le 28 juillet : stand – 2 personnes
- Porte ouverte pour les jeunes à Pelvoux et Forum des Associations à l'Argentière le 7 septembre
- Relation avec le Parc National des Ecrins
- Les quelques rencontres festives habituelles pour rassembler les adhérents ont pu avoir lieu : galette des rois le dimanche 14 janvier 2024, barbecues de début et de fin de saison de randonnée.

Au niveau Départemental :

- Siège au Comité Départemental FFCAM Hautes-Alpes
- Participation aux assemblées générales territoriales et nationale

3. Communication :

Notre bulletin « Les Echos » a été mis en veille, mais remplacé par courriel pour les informations importantes, nous essaierons de reprendre sa parution, indispensable, c'est un outil de communication, proposé au public lors de certaines manifestations (office du tourisme, Fête des guides, Forum des associations et déposé chez nos annonceurs). Notre site internet diffuse nos programmes d'activités et les actualités.

4. Les Finances :

Le rapport financier, en annexe, montre de bons résultats. Nous remercions tous ceux qui nous ont permis, grâce à leurs aides, d'atteindre nos objectifs, que ce soit pour le fonctionnement du club, le développement des pratiques :

- L'Agence National du Sport ANS
- Le Fond de Développement de la Vie Associative FDVA
- Le Conseil Départemental Hautes Alpes
- La FFCAM et ses comités territoriaux
- La Communauté de Communes du Pays des Ecrins, l'Office Intercommunal des Sports (OIS) regroupant les communes du Canton.
- La mairie de l'Argentière la Bessée pour la mise à disposition du local du club à titre gracieux et, occasionnellement de salles pour nos manifestations.
- L'entreprise Briançon-Béton qui a répondu favorablement à une demande de don pour notre école d'escalade, pour la deuxième année consécutive.

5. Licence - Assurance :

Courtier Gras-Savoie, garantie personnelle AXA, assurance rapatriement-secours MUTUAIDE.

La licence est dématérialisée, l'impression et le téléchargement sont à l'initiative de l'adhérent via son espace extranet.

6. Orientations saison à venir :

Malgré les incertitudes d'avenir, les activités de la saison sont assurées au moins jusqu'à fin juin, avec la même énergie, avec l'espoir de maintenir les effectifs.

C'est par l'attractivité de nos propositions de sortie et toujours la convivialité, que nous sauvegarderons nos effectifs. La motivation et la formation de cadres, la venue de nouveaux bénévoles y contribuera.

Une attention particulière sera portée sur l'escalade en milieu naturel, la cascade de glace et nos activités jeunes de l'école d'aventure.

RAPPORT D'ACTIVITES

Document joint en annexe

Rapport moral et rapport d'activités approuvés à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Document joint en annexe

Bilan financier approuvé et quitus à la trésorière à l'unanimité

Budget prévisionnel 2024-20245 approuvé à l'unanimité

Tarifs 2025-2026 parts club approuvés à l'unanimité

COMITE DIRECTEUR

A l'ouverture de cette AG, le Comité Directeur est démissionnaire.

Election : 4 candidats se représentant et un nouveau

- **François HUARD**
- **Françoise MERLIN**
- **Michel MERLIN**
- **Yannick RAUL**
- **Bert VAN DEN BERGE**

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité des présents : 26 voix / 26 votants

PV du dépouillement :

Résultats du vote
AG du 23/11/2024

• nombre de votants : 26
• noms : Rayés - 0

• Les 5 élus :
- Huard François
- Van Den Berge Bert
- Merlin Françoise
- Merlin Michel
- Raul Yannick

• dépouillement orchestré par Jachy Pichon et Marc Lestach

J.P.
M.S.

L'élection du bureau étant prévue le 11 décembre 2024, le PV sera ajouté en annexe.

REPRESENTATION DU CLUB A.G. FFCAM

Assemblée Générale Fédérale 15-16 mars 2025 – Chalon sur Saône

Délégué(s) : Françoise et Michel MERLIN

AUTRES INFORMATIONS GENERALES

Comité Départemental FFCAM Hautes Alpes : AG 2024 le 17 janvier 2025

Comité Régional FFCAM PACA : AG2024 le 14 décembre 2024 à Nice

Date de la prochaine Assemblée Générale du Club non définie

.

CLÔTURE par le président

Au terme de cette vingtième Assemblée Générale. Je tiens une nouvelle fois à remercier tous les bénévoles, disponibles et compétents, qui se sont dévoués à la réussite de vos activités et à la vie du Club, sans oublier les professionnels dont certains, membres du club, se mettent aussi à disposition en tant que bénévoles.

Aujourd'hui nous sommes au point où l'administration, tout autant que l'encadrement, souffre d'un manque de renouvellement.

Nous continuerons à encourager de nouvelles formations, je pense notamment au ski de randonnée et à la randonnée pédestre.

Un jeune couple de parents, MARYSE et ROMAIN, mettait son engagement associatif à disposition de l'école d'escalade, désormais remplacés par ALICE. Ils sont tous remerciés pour cette tâche, organisant inscriptions et gestion des cours.

L'activité SAE adultes a gardé son attractivité, mais la concurrence de nouvelles structures risque de limiter son développement. Mais, il est regrettable que ces pratiquants ne se tournent pas vers d'autres activités du club.

Comme déjà annoncé la cascade de glace et l'escalade extérieure sont à promouvoir et l'alpinisme a besoin de soutien.

L'organisation de nos séjours a toujours son succès : déjà un séjour ski prévu fin janvier

Et l'avenir ! Les projets seront directement liés à la volonté de ceux qui voudront poursuivre l'aventure avec ce club. En ce début d'exercice, l'existant sera maintenu : penser activités sportives, sécurité des pratiques, formation, jeunes, et protection de l'environnement, sans négliger la présence du Club dans les différentes instances et manifestations.

Un renouvellement plus profond est inévitable, avec un apport conséquent de nouveaux bénévoles à la suite du retrait de Françoise et de moi-même. Un nouveau « projet associatif » pourra, alors, être élaboré, puisque la nomination d'un nouveau président sera impérative à l'été. Si un candidat à ce poste se dessine, il ne confirmera qu'avec l'engagement d'une équipe auprès de lui.

Formule souvent répétée : « Le club sera ce que vous en ferez ». Mal des associations : les bénévoles sont plus que jamais difficiles à trouver dans notre société trop individualiste. Les jeunes ont des priorités familiales ou professionnelles bien compréhensibles, votre club a essentiellement fonctionné depuis sa création avec des retraités, plus disponibles, mais qui doivent être renouvelés.

Souhaitons retrouver nos échanges lors de nos permanences, et réservez dès maintenant l'après-midi du dimanche 12 janvier 2025 à l'occasion de la galette et des vœux pour la nouvelle année.

Grand merci à tou(te)s et mes meilleurs vœux de réussite pour vos projets 2025

Clôture de l'assemblée générale 19h00

Fait le 26 novembre 2024

Le Président
Michel MERLIN

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Merlin', written in a cursive style.

Le secrétaire
Yannick RAUL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Yannick Raul', written in a cursive style.



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 11 décembre 2024
Au siège à 18h00

COMPTE-RENDU

Comité Directeur, composé de 5 membres, élus lors de l'assemblée générale du 23/11/2024

HUARD François, MERLIN Françoise, MERLIN Michel, RAUL Yannick, VAN DEN BERGE Bert.

Membres présents à l'exception de VAN DEN BERGE Bert excusé

Election du Bureau :

Président : **Michel MERLIN**

Secrétaire Général : **Yannick RAUL**

Trésorière : **Françoise MERLIN**

Trésorier Adjoint : **HUARD François**

Tous élus à l'unanimité des présents 4 voix / 4

Délégations à la signature

Le président : **Michel MERLIN**

Le Secrétaire Général : **Yannick RAUL**

La Trésorière : **Françoise MERLIN**

Michel MERLIN
Président

Yannick RAUL
Secrétaire Général

1. **Effectifs :** 307 adhérents au 28 août 2024 (+4%)
2. **Activités Sportives :** bilan fin d'exercice au 30/9/2024 : **224 journées d'activité**, correspondant aux activités courantes du club (+24%).

ACTIVITES	Hommes adultes	Femmes adultes	Hommes mineurs	Femmes mineurs	TOTAL	Journées encadrement		
						Bénévoles	BE	Guide
ALPINISME	9	5	0	0	14	4	-	
CANYON	0	0	0	0	0		0	-
CASCADE DE GLACE			-	-	0		-	
ESCALADE Falaise	7	7			14	7,5		-
SAE hors ecole	405	259	51	51	766	131,5		
jeunes EE/EA	-	-	613,5	511,5	1125	5	74	
RANDONNEE	56	54	2	1	113	31		-
RAQUETTES	7	7	2	1	17	5	-	-
SKI ALPIN	50	50	10	10	120	-	-	-
SKI NORDIQUE	0	0	0	0	0	-	-	-
SKI DE RANDONNEE	86	47	3	1	137	37	-	-
VELO DE MONTAGNE	2	3	0	0	5	2	-	-
VIA FERRATA	1	0	1	1	3	1	-	-
SPORTS AERIENS	-	-	-	-	0	-	-	-
Totaux en jour	623	432	682,5	576,5	2314	224	74	0
Sont retenus les principes suivants: l'unité de calcul est le jour (il peut y avoir des quantités de jour) 1 séance d'escalade, quelque soit sa durée, vaut 0,5 jour 1 montée en refuge vaut 1 jour								

- Ski de Montagne 57 participants
- Raquette à neige 9 participants dont 3 jeunes de l'école d'aventure
- Randonnée Montagne 29 participants
- Escalade falaise 16 participants dont 6 de l'école d'aventure
- Escalade SAE adultes et jeunes hors école 82 participants
- Escalade Jeunes 55 participants
- Via ferrata activité limitée 3 participants (dont 2 jeunes) en école d'aventure
- Alpinisme 5 participants (dont 1 autre club)
- VTT activité limitée lors des séjours 4 participants
- Sports Eaux vives conditions particulières – annulé pour les jeunes
- Nos séjours :
 - Séjour ski de randonnée / ski alpin à Orcières du 28 au 2 février : 15 personnes
 - Séjour escalade à Villar sur Auzon du 1 au 4 juin : 8 personnes inscrites annulation météo
 - Séjour rando à Romeyer (Diois) du 9 au 15 juin : 7 personnes

Soit : 2314 journées-participant, 224 journées cadre bénévole et 74 journées-professionnel

Nb : une séance d'escalade est comptabilisée comme une demi-journée pour les statistiques fédérales.

3. Activités Jeunes Mineurs :

- **Ecole d'escalade :**

CAF L'ARGENTIERE LES ECRINS

ECOLE D'ESCALADE 20240512EE				ANNEE 2023-2024					
Date	Ref Action	Intitulé	lieu	Nbr de jours	Nbr/sem	Nbr de Jeunes	Cadres Ben	Prof	séances part.
mi-sept 2023/ à juillet 2024	EE001	Tout niveau lundi	SAE Pelvoux	31	1	8	1	31	248
	EE002	CP/CE1 mardi groupe 1		33	1	9	1	33	297
	EE003	CP/CE1 mardi groupe 2		33	1	8	1	33	264
	EE004	CE2/CMs mardi groupe 3		33	1	10	1	33	330
	EE005	CE2/CMs vendredi groupe 1		32	1	9	1	32	288
	EE006	Collégiens vendredi groupe 2		32	1	10	1	32	320
	EE007	entraînements compétition		34	1	6	1	34	204
26/25-11/2023	EE008	Challenge départ. FFCAM	CAF du Guillestrois	2	1	18		1	18
09-10/03/2024		Contest Briançon Escalade	Briançon	2	1	11		1	11
13/04/2024		Duo Battle GAP	GAP	1	1	13		1	13
				233		102	7	231	1993

EE001 : 31 cours le lundi de 17h30 à 19h00 – 8 participants tout âge de CE1 à CM2 (toute l'année scolaire)

EE002 : 33 cours le mardi de 16h30 à 17h30 – 9 participants CP/CE1 groupe 1 (toute l'année scolaire)

EE003 : 33 cours le mardi de 17h30 à 18h30 – 8 participants CP/CE1 groupe 2 (toute l'année scolaire)

EE004 : 33 cours le mardi de 18h30 à 20h00 – 10 participants CE2/CM groupe 1 (toute l'année scolaire)

EE005 : 32 cours le vendredi de 16h30 à 18h - 9 participants CE2/CM groupe 2 (toute l'année scolaire)

EE006 : 32 cours le vendredi de 18h à 19h30 – 10 participants Collégiens (toute l'année scolaire).

EE007: 34 cours le mercredi de 13h30 à 17h entraînement compétition – 6 participants (toute l'année scolaire).

EE008 : Participation de 21 jeunes à 3 compétitions sur 5 journées. (challenge FFCAM du CAF Guillestrois – Contest Briançon Escalade - Duo Battle GAP – podiums dans catégories U10-U12)

Nous avons accueilli 55 enfants distincts, âgés de 6 à 15 ans (30 JH et 25 J, dont 5 ont participé à 2 séances par semaine).

Les jeunes ont réalisé 1993 séances*participants.

L'encadrement a été confié à 3 prestataires diplômés d'état. Ces moniteurs ont encadré 231 cours, correspondant à 66.5 journées pros.

Porte Ouverte le samedi 7 septembre 2024, le matin avec encadrement pro et bénévole, suivi du Forum des Associations à l'Argentière l'après-midi.

- **Ecole d'aventure multi activités :**

Les conditions climatiques et de la montagne ont fait annuler nos projets haute-montagne au bénéfice de la randonnée pédestre. Les jeunes n'ont pas répondu pour l'activité VTT ni pour les sports d'eaux vives (impactées également par les conditions).

19 jeunes distincts ont pu réaliser 12 journées dans 4 activités (sports de neige, escalade/via ferrata, stage escalade grande voie, randonnée pédestre, journée famille) pour 52 journées-participants, 10 journées cadres bénévoles et 5 journées de professionnels.

Une porte ouverte à la SAE de Pelvoux pour promouvoir nos écoles a vu la fréquentation d'une quinzaine d'enfants, avec la possibilité de découvrir l'escalade avec un BE.

ECOLE D'AVENTURE 20240512EA			ANNEE	2023 - 2024				
Date	Ref Action	Intitulé	lieu	Nombre				
				Jeunes	Adultes	Cadres	pros	Jours
27/02/2024	EA001	raquette	Narreyroux	3	-	1	-	1
05/01/2024	EA002	ski hors piste	Puy Saint Vincent	2	-	1	-	1
29/02/2024		ski de randonnée	Col de Côte Plaine	2	-	1	-	1
-	EA003	VTT	annulé					
-	EA004	Eaux vives	annulé					
02/06/2024	EA005	escalade- via ferrata	journée famille Rocher Baron	16	-	2	1	1
17/07/2024			demi-journée escalade Plampinet	2	-	1	-	1
19/07/2024			demi-journée découverte escalade Chambon	1	-	1	-	1
07/09/2024			porte ouverte	16	-	1	1	1
28-29/07/2024	EA006	Initiation Haute Montagne	stage Grande Voie (Bez et Bouchier)	3	-	-	2	2
		remplacée par randonnée						
08/08/2024		pédestre/Via et stage initiation	Rando/Via Aiguillette du Lauzet	2	1	1		1
10/08/2024		grande voie	Rando Lacs Ste Anne et Miroir	2	2	1		1
25/02/2024	EA007	stage escalade SNE		3	-	-	1	1
			19 jeunes distincts	52	3	10	5	12
			(16 non identifiés lors porte ouverte)					

- Le club est partenaire « Carte Min'O » de la CCPE (11 jeunes) et du dispositif « Pass-Sport » (25 jeunes), facilitant l'accès de ces jeunes à l'activité.
- Informations diverses sur les offres tarifaires concernant les nuitées dans les refuges CAF

4. Activités de Formation :

- Stage qualification ouvrier de voie - 6 personnes - 2 jours pros
- Ecole de vol et d'assurage dynamique - 2 jours pros 16 et 26/01 - 14 participants
- Formation de participant initié pour l'autonomie escalade sur Structure Artificielle d'Escalade pour 36 personnes par 4 diplômés d'Etat en tant que bénévoles.
- Formation et entraînement à la manipulation des appareils DVA et la recherche de victimes d'avalanches 11 personnes en 2 demi-journées (les 25/11 et 7/01).
- 2 actions « avalanches game », sensibilisation ludique aux risques liés à la pratique des sports de neige (météo, bulletin neige, choix d'itinéraires, renoncement...) pour tous public , en collaboration avec ski de fond Vallouise. (3/1 et 21/2 – 14 participants)
- Une journée orientée technique pour passer du hors-piste à la rando (le 8/1 6 personnes)
- Recyclage initiateur ski alpinisme : 1 personne JP GAYET encadrant lors du Grand Parcours Ubaye
- Yannick RAUL, est devenu initiateur stagiaire, il a ouvert sa période de co-encadrement pour une certification espérée en 2025.

5. Activités Culturelles et Manifestations :

- Activités festives (galette des rois, barbecues, repas AG) le 14 janvier
- Participation à la fête des guides à Ailefroide le 28 juillet – stand 2 bénévoles
- Porte ouverte Pelvoux le 7 septembre matinée – 2 bénévoles – 1pro – une quinzaine de jeunes
- Participation au forum des associations le 7 septembre – 1 bénévole
- Publication de courriels d'informations (programme des activités du club, informations diverses...)
- Maintien de notre site internet : www.argentiere-ecrins.ffcam.fr
- Communication : courriels et articles Presse

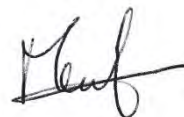
6. Activités Générales :

- Représentation au Comité Directeur du COMITE DEPARTEMENTAL 05 FFCAM (2 personnes)
- Participation aux assemblées générales fédérales (départementale, régionale, nationale)
- Organisation de l'assemblée générale.

Rapport d'activités approuvé par l'assemblée générale du 23 novembre 2024.

Fait le 25/11/2024

Le Président Michel MERLIN



1 - BILAN 2023/2024 clôture des comptes au 30/09/2024

Présentation du Bilan 2023-2024

- | | | |
|--------------------------------------|----------|---------------------------------|
| - Budget réalisé | annexe 1 | |
| - Bilan - Compte de résultat | annexe 2 | |
| - Balance complète | annexe 3 | |
| - Balance classe 6 | annexe 4 | montant des dépenses 68 105,46€ |
| - Balance classe 7 | annexe 5 | montant des recettes 68 388,20€ |
| - Valorisation du bénévolat classe 8 | annexe 6 | |

L'exercice est clos avec un solde positif global de **+282,74€** qui sera ventilé sur le compte report à nouveau 120000 du prochain exercice.

A noter que la subvention ANS 2024 de 1500€ est affectée à l'exercice 2024-2025, l'action concernée ne pouvant être commencée avant son attribution. Il en est de même du don effectué par l'entreprise Briançon Béton de 1000€ affecté à l'école d'escalade 2024-2025.

L'entreprise Briançon Béton est vivement remerciée pour ce don en 2024.

- Rapport des Vérificateurs aux Comptes annexe 7
- *Approbation du bilan financier et QUITUS à la trésorière à l'unanimité*

2 - BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025

Présentation du prévisionnel de fonctionnement annexe 8

- Désignation de deux vérificateurs aux comptes pour 2024-2025 :

2 personnes hors CoDir : Josiane LAURITO – Michel ARNOULD

- *Approbation du budget prévisionnel à l'unanimité.*

3 - TARIF DES COTISATIONS CLUB 2025-2026

- maintien des tarifs part club sauf cat. J2 (+2€) annexe 9

Pour mémoire : tacite reconduction des remises (jeunes et 1^{er} mai)

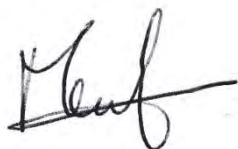
- *Approbation à l'unanimité*

Rapport financier approuvé par l'assemblée générale du 23 novembre 2024

Fait le 24/11/2024

Le Président Michel MERLIN

La trésorière Françoise MERLIN





DSDEN

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
Des Hautes Alpes



Direction
départementale de
l'emploi, du travail,
des solidarités et de la
protection des
populations

